

L'INFILTRATION SOUS ECHOGRAPHIE

De quoi s'agit-il ?

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un médicament à l'intérieur d'une articulation sous anesthésie locale et sous contrôle échographique. En cas de trituration, le médecin vient casser la calcification à l'intérieur de l'articulation à l'aide de l'aiguille. L'infiltration peut diminuer votre douleur, **mais le résultat n'est pas constant et son efficacité varie selon les patients.**

Le déroulement de l'examen :

Suivez bien les recommandations du médecin et du technicien. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. L'examen se fait en position allongée.

Après une désinfection très soignée de la peau, le médecin procède à l'anesthésie locale, de plus en plus profonde, jusqu'à l'endroit à traiter. Celle-ci va réduire la sensibilité de la peau et des muscles afin que l'infiltration soit la plus confortable possible pour vous. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen, mais très supportable.

Ensuite, sous contrôle échographique, le radiologue procède à l'injection du produit cortisonique à l'intérieur de l'articulation.

Quelles complications pourraient survenir pendant ou après l'examen ?

Une sensation d'évanouissement, ou même un évanouissement, peut survenir ; cela est sans gravité mais n'hésitez pas à signaler toute sensation anormale au personnel qui sera près de vous.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. **Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai au 02.38.28.30.30.**

De retour à votre domicile :

Limitez les mouvements de votre articulation pendant 24 heures. Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures. Vous pouvez être plus gêné le lendemain que le jour de l'examen, ce n'est pas inquiétant.

L'amélioration se manifeste en moyenne 72 h après l'infiltration.

Évitez les bains et la piscine dans les 24h suivant l'examen ; vous pouvez par contre prendre une douche.

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie vous concernant :

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, MonsieurNé(e) le a personnellement lu et compris cette fiche le et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.
Signature

Dans le cadre du RGPD, nous vous informons que vos données personnelles sont collectées à des fins médicales et administratives uniquement.